

PLUi Neste Barousse

Document source de l'avis	Commune(s) concernée(s)	Objet de l'avis	Modification(s) apportée(s)
RAPPORT ET CONCLUSIONS Conclusions de l'enquête publique			
	IZAOURT	Corriger la zone NC pour intégrer pleinement le périmètre ICPE de l'arrêté préfectoral. Sur le secteur de l'usine de chaux, modifier le zonage pour un classement en zone industrielle de carrières. Modifier le règlement écrit, pour expliciter l'autorisation en zone NC des ICPE nécessaires à l'exploitation de carrière.	Le règlement graphique a été ajusté pour : corriger l'erreur matérielle concernant le périmètre ICPE et modifier sur le périmètre de l'usine de chaux en zone industrielle des bâtiments de carrières (UYc). Le règlement écrit a été ajusté.
	SIRADAN	Création d'une Zone Agricole Protégée sur les parcelles A 157, A 156, A 231, A 230, A 231, A 232, A 233, A 234, A 235, A 221 (en partie), A 1178, A 229, A 239, A 1048, A1050 et A 1046.	Un zonage spécifique « Ap, agricole paysager » a été créé pour protéger les enjeux paysagers aux abords du village.
	SOST	Demande de modification du règlement écrit et graphique pour n'autoriser que le tuile rouge ou rouge vieillie pour les toitures à usage d'habitations et leurs extensions sur les zones UA, UB, AU et A	Le règlement écrit et graphique ont été ajustés en fonction de la demande
	THEBE	Reclasser les parcelles B 741 à B 745 de N à A	Le zonage de la commune a été ajusté en fonction de la demande
	TIBIRAN-JAUNAC	Reclasser la totalité des parcelles A 1156, A 1164 et A 1158 de A à NT1. Déclasser les parcelles A 1161, A 1163 et A 1171 de NT1 à A. Augmenter la surface de plancher des constructions à destination d'habitation de 50m² à 90/100m² en NT1	Le règlement écrit et graphique ont été ajustés en ce sens.
Mémoire en réponse			
	SAINTE-MARIE	Reclasser la parcelle A 199 de A à UE	Le zonage de la commune a été ajusté en fonction de la demande
	SAINT-LAURENT-DE-NESTE	Reclasser la totalité de la parcelle AB 362 en zone UE. Reclasser la parcelle A 121 de Npv à A	Le zonage de la parcelle AB 362 a été ajusté au plus proche du projet exprimé. Le zonage de la parcelle A 121 a été ajusté en fonction de la demande.
	SAINT-PAUL	Reclasser les parcelles B 146 et B 139 de N à U	L'analyse plus fine de la photo aérienne permet de constater qu'une partie de la parcelle B 146 est déjà artificialisée. L'extension de la zone urbaine a été opérée sur la parcelle précitée.
	BIZE	Demande la possibilité d'un changement de destination sur la parcelle B 509	Le dossier du PLUi a été ajusté en fonction de la demande